

AGORA 2011 (Bruxelles, le samedi 30 avril 2011)



Recommandations du Conseil de la Jeunesse concernant la participation des jeunes :

Au niveau des Organisations de Jeunesse et des Maisons de Jeunes :

- **Renforcer la visibilité et l'accessibilité des OJ/MJ en améliorant la qualité de l'information diffusée** (ex. Via la création d'un site internet centralisant l'offre OJ/MJ/CJ ; journée d'info dans les écoles)
- **Donner une cohérence dans les différentes politiques concernant le parcours d'un jeune** (logement, emploi, enseignement,...)
- **Renforcer le partenariat OJ/MJ – écoles et le travail en réseau**

Au niveau International :

- **Instaurer le système de co-management du Conseil de l'Europe** (décision partagée entre jeunes et DG) **au niveau local**, éventuellement via un projet pilote
- **Garantir, de manière permanente, la participation de jeunes délégués aux principales sessions de l'ONU qui touchent les jeunes**
- **Proposer une meilleure information dans les médias nationaux et locaux de ce que l'UE peut apporter aux citoyens et des modes de participation qu'elle propose**, comme par exemple le Dialogue structuré en ce qui concerne la jeunesse
- **Systématiser les rencontres-débat du Dialogue structuré dans les écoles** en accord avec la Fédération Wallonie-Bruxelles

Au niveau des conseils consultatifs de jeunes :

- **Rendre régulier les échanges nationaux et internationaux entre les conseils consultatifs de jeunes**
- **Accroître la visibilité des conseils de jeunes** grâce à une campagne de pub et sensibiliser les conseils d'adultes à la création d'un conseil de jeunes (dans leur commune par exemple)
- **Mettre en place une information maximale auprès de TOUS les jeunes**
 - Via les médias « jeunes »
 - Via les établissements scolaires
 - Via une écoute authentique de la part des politiques
- **Donner une légitimité officielle par les politiques aux Conseils locaux** (via, entre autres, voix consultative et présence dans les PV du Conseil communal)